

Baccalauréat Professionnel
Épreuve obligatoire de langue étrangère – LVA
Contrôle en Cours de Formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation A
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 1

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)

Session : Établissement Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Langue vivante : Date du contrôle/de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de 0 (absence totale de compréhension ou d'expression) à 4.

Compréhension de l'oral		Compréhension de l'écrit		Expression écrite	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écouté. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	4 pts. ou 3,5 pts.	Comprend l'essentiel des informations contenues dans le document écrit. Perçoit la cohérence d'ensemble du document. Identifie et comprend globalement le point de vue ou les intentions exprimés.	4 pts. ou 3,5 pts.	S'exprime clairement, même si des erreurs peuvent apparaître dans l'utilisation de structures complexes. Mobilise un lexique varié et adapté. Expose les avantages ou inconvénients d'une option. Propose des justifications pour ou contre un point de vue.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écouté. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du message.	3 pts. ou 2,5 pts.	Relève certains des éléments porteurs de sens dans le document écrit. Saisit certains des liens entre les informations, en particulier ceux qui sont indispensables à la compréhension du texte.	3 pts. ou 2,5 pts.	Produit un écrit descriptif ou narratif qui correspond au volume attendu. Utilise des structures simples. Mobilise un lexique relativement varié. Exprime des sentiments et/ou un point de vue. Les éventuelles erreurs n'entravent pas ou peu la lecture.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écouté. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	2 pts. ou 1,5 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations les plus significatives ainsi que certains détails pertinents.	2 pts. ou 1,5 pts.	Produit, en adéquation avec le sujet ou la situation de communication proposée, un écrit globalement compréhensible malgré des erreurs relativement fréquentes. Cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. Vocabulaire approprié et effort de construction syntaxique du propos.	2 pts. ou 1,5 pts.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Identifie quelques sons, mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Identifie quelques mots ou éléments de sens épars et isolés. Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	1 pt. ou 0,5 pt.	Produit un écrit dont la longueur est nettement inférieure à la minimale attendue. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible. Produit des mots ou groupes de mots isolés.	1 pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4 Compréhension de l'oral	/4	Note sur 4 Compréhension de l'écrit	/4	Note sur 4 Expression écrite	/4

Annexe IV - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel – **LVA**

APPRECIATION	Note intermédiaire de l'élève / du candidat : /12 Cette note sur 12 points doit être additionnée à la note sur 8 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation B (CCF) ou temps d'évaluation 2 (épreuve ponctuelle).
---------------------	--

Baccalauréat Professionnel
Épreuve obligatoire de langue étrangère - LVA
Contrôle en Cours de Formation (candidats scolaires et assimilés) – Situation B
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) – Temps d'évaluation 2

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (1 page)

Session : Établissement : Académie :	Spécialité : Nom de l'évaluateur : Langue vivante : Date du contrôle/de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les deux prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur attribuer le nombre de points indiqué, de 0 (absence totale d'expression) à 4.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction			
Degré 4		Degré 4			
Produit un discours assez nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. Utilise à bon escient ses éventuels supports de présentation.	4 pts. ou 3,5 pts.	Réagit avec pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre de manière simple. S'exprime dans une langue assez fluide, avec une prononciation claire et relativement correcte. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	4 pts. ou 3,5 pts.		
Degré 3		Degré 3			
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié. S'exprime de façon relativement autonome par rapport à ses éventuels supports de présentation.	3 pts. ou 2,5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et/ou reformuler. S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire globalement approprié. La communication repose majoritairement sur l'utilisation de structures simples.	3 pts. ou 2,5 pts.		
Degré 2		Degré 2			
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue généralement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc. S'exprime en se détachant parfois de ses éventuels supports de présentation.	2 pts. ou 1,5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et réagit de manière simple. S'exprime dans une langue généralement compréhensible. Le recours fréquent à des expressions mémorisées ou toutes faites limite l'étendue et la richesse de la communication.	2 pts. ou 1,5 pts.		
Degré 1		Degré 1			
S'exprime à l'aide de mots isolés, d'expressions et/ou d'énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible. S'exprime en prenant exclusivement appui sur ses éventuels supports de présentation.	1 pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement. La communication repose sur de fréquentes répétitions, reformulations et/ou relances. Répond et réagit de façon brève et limitée. S'exprime dans une langue peu ou partiellement compréhensible.	1 pt. ou 0,5 pt.		
Note sur 4 Expression orale en continu		/4	Note sur 4 Expression orale en interaction		/4
APPRÉCIATION		Note intermédiaire de l'élève / du candidat : <div style="text-align: right;">.... /8</div> Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou temps d'évaluation 1 (épreuve ponctuelle).			